



11, Avenue Bir Kacem - Souissi
10170 Rabat
Maroc



Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C - Tour Ivoire 3 - 3^{ème}
étage
La Marina - Casablanca

Aux Actionnaires de la société
AUTO NEJMA MAROC S.A.
Km 10, Route d'El Jadida
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société AUTO NEJMA MAROC S.A. (la « société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 932 336 144,69 MAD dont un bénéfice net de 102 663 038,63 MAD. Ces états de synthèse ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 3 mars 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire liée au Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société AUTO NEJMA MAROC S.A. au 31 décembre 2020, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés de l'audit	Notre réponse
Créances Clients La société AUTO NEJMA MAROC S.A. détient des créances clients. Ces créances clients totalisent un montant net de 671 201 KMAD et représentent au total 46% de l'actif au 31 décembre 2020. La provision pour dépréciation des créances clients est calculée sur la base des créances dont l'antériorité dépasse 365 jours ainsi que les chèques et effets sans provision. Nous avons considéré que le poste créances clients constitue un point clé d'audit vu son importance et la sensibilité de cet actif dans la phase de recouvrement.	Les travaux effectués correspondent principalement aux procédures d'audit suivantes : <ul style="list-style-type: none"> Nous avons rapproché la balance auxiliaire clients avec les comptes à la date de clôture et nous avons sélectionné les clients à circulariser. Nous avons également, sur la base d'échantillonnages, testé la documentation comptable pour la justification des créances ainsi que les règlements subséquents y afférents. Nous avons effectué une revue de la balance âgée en lien avec l'analyse de la dépréciation des créances clients : nous avons réitéré le calcul de la dépréciation clients conformément aux règles de l'entité. Nous avons examiné les tests de dépréciation réalisés par la société durant l'exercice, à travers l'analyse de la documentation relative à la détermination de l'ancienneté des créances et des impayés. Nous avons rapproché le montant de la dépréciation de celui comptabilisé et avons investigué les retards de paiement supérieurs à 12 mois Nous avons également calculé, revu et discuté avec le management les délais de règlement clients.
Stock de Véhicules Neufs Les stocks de Véhicules neufs sont comptabilisés à leur coût d'achat, une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire est déterminée, référence par référence, en fonction de la rotation ; elle est basée sur les quantités en stock et les ventes passées ainsi que les probabilités d'écoulement futur. Les taux de dépréciation retenus sont adaptés en fonction de chaque situation. Dans ce contexte, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit car les éventuelles provisions qui en découlent sont par nature dépendantes d'hypothèses, d'estimations ou d'appréciations de la part de la direction.	Nos travaux ont consisté principalement en l'appréciation des données et des hypothèses retenues par la Direction pour déterminer la valeur d'inventaire ainsi que l'identification des articles qui devraient être comptabilisés à cette valeur. Dans ce contexte, nous avons notamment : <ul style="list-style-type: none"> Pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place pour identifier les articles à rotation lente. Testé l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures. Assisté à l'opération d'inventaire physique des stocks de véhicules neufs de fin d'année. Comparé par sondages le coût des articles en stock avec le prix de vente net pratiqué afin de confirmer le montant de la dépréciation constatée dans les comptes. Identifié les articles à rotation lente et vérifié leur correcte évaluation à la valeur nette de réalisation lorsque celle-ci est inférieure à leur coût d'achat. Effectué une revue du dénouement de cette provision en l'exercice N+1 afin de nous assurer de la pertinence et de la fiabilité des données utilisées pour la détermination de la provision pour dépréciation du stock des véhicules neufs constatée en l'exercice N.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance avec les états de synthèse, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires sur le patrimoine de la société, sa situation financière et ses résultats.

Rabat et Casablanca, le 13 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

KPMG

Deloitte AUDIT

K.P.M.G.
11, Avenue Bir Kacem, Souissi - Rabat
Téléphone : 212 5 37 03 37 02 / 06
Téléfax : 212 5 37 03 37 11

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C - Tour Ivoire 3, La Marina
Casablanca
Téléphone : 212 5 37 03 37 02 / 06
Téléfax : 212 5 37 03 37 11

Redouane M. RHALIB
Associé

Sakina BENSOUADA KORACHI
Associée